

Commune de Pierrafortscha  
Rte de Pierrafortscha 58  
1723 Pierrafortscha

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 18 DECEMBRE 2018**

Président: Jean-Luc Kuenlin  
Secrétaire: Jocelyne Cotting  
Membres du conseil présents: Francis Hagger  
Christian Burger  
Jean-Luc Kuenlin  
Philippe Fragnière  
Françoise Kuenlin

Nombre de participants: 38

Auditeur: 1

Excusés: Laure Widder, Alexis et Katherine von der Weid, , Kim et Thomas de Gottrau, Eugène, Rachel, Amandine et Jérémy Jordan, Chantal et Simon Kuenlin, Barbara et Samuel Burger, Rose-Marie Oberson, Martine von der Weid, Sarah Mivelaz Fragnière, Pauline Oberson, Jean-Baptiste et Térésa de Weck, Quentin Ruiz, Jérôme Fernandez, Olivier Fluri.

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'assemblée communale a été convoquée conformément aux dispositions légales par invitation personnelle, avis dans la feuille officielle et au pilier public.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés: pas d'opposition.

Nomination de deux scrutateurs: MM. André Berger et Jean-Marc Oberson.

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

**1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 29 mai 2018**

Le PV est lu par la secrétaire.

Le président soumet le PV à l'assemblée pour approbation au vote par main levée :

**le PV est approuvé à l'unanimité.**

**2. Modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques de 0.85 à 0.78, uniquement pour l'année 2019**

Le président informe l'assemblée que le libellé de cet objet précise bien que la modification sera valable, si elle est acceptée, uniquement pour l'exercice 2019. Par conséquent en 2020, le coefficient sera rétabli à 0.85cts sans que l'assemblée doive à nouveau se prononcer.

Le budget de fonctionnement 2019 est proche de l'équilibre avec un excédent de charge de CHF. 9'422.--. Le conseil communal, malgré ce déficit, propose à l'assemblée une diminution du coefficient d'impôt communal sur le revenu et la fortune pour les personnes physiques de 7 cts.

Le président présente les différents éléments qui ont amené le conseil communal à soumettre cette proposition à l'assemblée.

Le point 1 est l'aspect légal.

La remise d'impôts, déjà pratiquée lors d'exercices précédents, est contestable d'un point de vue légal. Selon le service des communes, la remise telle que pratiquée équivaut à une modification du coefficient d'impôts dont seule l'assemblée communale est compétente pour le modifier.

Le point 2, la conjoncture à court et moyen terme de la commune.

Des finances saines et un rôle d'impôts dont les dossiers incertains se clarifient et laissent entrevoir des perspectives stables.

Le point 3, l'aspect financier budget et comptes.

Depuis plusieurs années, malgré les déficits annoncés, les exercices se sont bouclés sur des bénéfices substantiels. L'exercice 2018 semble se présenter favorablement et permettra très certainement de maintenir les réserves tout en continuant à investir.

Le point 4, la réalisation des investissements futurs.

D'importants investissements sont à venir. Cependant l'épuration des eaux ainsi que le PAL sont sujet à des discussions controversées avec les services cantonaux et prendront encore une fois du retard. Cette conjoncture favorable permettra à court et moyen terme d'alimenter les réserves.

Le conseil communal vous recommande donc d'accepter cette diminution momentanée de 7cts du coefficient d'impôt communal.

Le président demande s'il y a des questions.

Pas de question.

Il demande si la commission financière veut apporter un commentaire. La commission financière n'a pas de remarque à formuler.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation la modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques de 0.85 à 0.78, uniquement pour l'année 2019.

**La modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques de 0.85 à 0.78, uniquement pour l'année 2019 est approuvée à l'unanimité.**

### 3. Budget 2019

Le président Jean-Luc Kuenlin annonce que le budget de fonctionnement 2019 prévoit un léger déficit de Fr. 9'422.-. Les postes ayant subi une augmentation notable sont : l'administration + Fr. 5'800.- prévu pour des heures supplémentaires du personnel pour la mise en production du nouveau logiciel de l'administration, l'enseignement, + Fr. 18'000.- pour les frais financiers du nouveau centre scolaire et la santé + Fr. 4'840.- pour les homes médicalisés.

Le président passe la parole à M. Christian Burger pour la présentation du budget de fonctionnement.

Christian Burger présente le budget à l'aide d'un power point.

#### Budget de fonctionnement 2019

##### Administration

Pas de question.

##### Ordre public

Pas de question.

##### Enseignement et Formation

Pas de question.

##### Culte, culture et loisirs

Pas de question.

##### Santé

M. Büchi demande comment se compte la part de la commune de Pierrafortscha pour les homes médicalisés.

Réponse : c'est une clé de répartition qui tient compte de la population légale et la population pondérée par l'indice du potentiel fiscal IPF. Cette clé ne tient pas compte du nombre de personnes de Pierrafortscha séjournant dans un home.

Pas d'autre question.

### **Affaires sociales**

Pas de question.

### **Transports et communications**

Question : pourquoi un montant au poste «Trafic ferroviaire» ?

Réponse : c'est une dépense liée, conséquence d'une votation acceptée pour soutenir le rail.

Pas d'autre question.

### **Protection, aménagement et environnement**

Pas de question.

### **Economie**

Pas de question.

### **Finances et impôts**

Pas de question.

Le président remercie Christian Burger pour sa présentation.

### **Budget des investissements 2019**

Le total des investissements soumis à l'assemblée est de Fr. 384'000.-.

Les investissements 2019 s'inscrivent dans l'ensemble des projets à réaliser ces prochaines années.

### **Administration communale**

M. Jean-Luc Kuenlin présente l'objet : Fr. 3'000.- pour un logiciel complet pour le contrôle des habitants.

Pas de question.

### **Culte, culture et loisirs**

M. Jean-Luc Kuenlin présente l'objet : Fr. 7'000.- pour l'aménagement d'une cabane pour les WC de la carrière et l'achat d'un frigo et Fr. 4'000.- pour la réfection des chemins pédestres.  
Pas de question.

### **Aménagement des routes communales**

M. Christian Burger présente l'objet: Fr. 200'000.- pour la réfection des routes communales. Cette 3<sup>ème</sup> étape couvrira le tronçon allant de Villars-sur-Marly à la Route cantonale.

M. Nicolas de Diesbach remet en question les «taconnages» lors de la réfection des routes. Il estime que ce n'est pas beau, certainement tout aussi coûteux qu'une réfection complète.

Réponse de Christian Burger : la remarque sera prise en compte pour la réalisation de la 3<sup>ème</sup> étape.

Pas d'autre question.

### **Approvisionnement en eau**

M. Francis Hagger présente l'objet : Fr. 130'000.- prévus pour le remplacement de la conduite qui va de Tinterin à Morvin.

Pas de question.

### **Epuraton**

M. Philippe Fragnière présente l'objet : Fr. 25'000.- pour compléter l'étude du raccordement des eaux usées au réseau Gérine Nessler et étudier quelle est la solution la plus appropriée pour les habitants de la commune.

Pas de question.

### **Plan d'aménagement local**

M. Philippe Fragnière présente l'objet : Fr. 15'000.- , un report d'investissement pour continuer à intégrer les remarques du canton. Toutefois, le PAL dépend du projet d'épuration.

Pas de question.

## **4. Rapport de la commission financière**

Jean-Luc Kuenlin passe la parole à M. Pascal Köstinger qui représente la commission financière. Il donne lecture du rapport de la commission financière, réunie le 28 novembre 2018, qui recommande à l'assemblée d'approuver le budget tel que présenté. La commission financière remercie le personnel et les conseillers pour leur bonne collaboration.

Pas de question.

## **5. Approbation du budget des investissements 2019**

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le budget des investissements comme présenté. À savoir :

Administration communale Fr. 3'000.-

Culte, culture et loisirs: Fr. 11'000.-

Routes communales : Fr. 200'000.-

Approvisionnement en eau : Fr. 130'000.-

Epuration : Fr. 25'000.-

Plan d'aménagement local : Fr. 15'000.-

**Le budget des investissements pour un montant total de Fr. 384'000.- est approuvé à l'unanimité.**

## **6. Approbation du budget de fonctionnement 2019**

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le budget de fonctionnement:

**Le budget de fonctionnement est approuvé à l'unanimité.**

Le président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

## **7. Approbation des statuts de l'association pour le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine**

Jean-Luc Kuenlin rappelle les communes membres de la Haute-Sarine, à savoir Arconciel, Ependes, Ferpicloz, Le Mouret, Marly, Pierrafortscha, Trevaux et Villarsel-sur-Marly. Il donne la parole à Françoise Kuenlin pour la présentation de cet objet.

Françoise Kuenlin informe l'assemblée sur la nécessité de créer cette association pour la Haute-Sarine. La gestion des curatelles est régie par une convention informelle à ce jour. Le nombre de dossiers et les montants alloués ont fortement augmenté, rendant l'aspect conventionnel peu adapté. Il apparaît nécessaire de formaliser cette entente et d'institutionnaliser la prise en charge des dossiers. Par la signature de cette convention, il s'agit d'établir et de gérer un Service officiel des curatelles pour les mesures curatelles prises à l'égard des personnes domiciliées dans les communes membres. Le budget 2019 est arrêté à Fr. 574'817.-. La clé de répartition des coûts est la suivante : population (50%), population pondérée par l'indice du potentiel fiscal IPF (25 %) et le nombre de dossiers (25%).

Françoise Kuenlin donne lecture des articles 1, 16 et 24 des statuts qui étaient à disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal depuis le 7 décembre 2018. Elle annonce que le conseil communal recommande à l'assemblée d'approuver ces statuts.

Jean-Luc Kuenlin demande à l'assemblée s'il y a des questions à propos de cet objet. Il n'y a pas de question.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les statuts de l'Association pour le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine.

**Les statuts de l'Association pour le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine sont approuvés à l'unanimité.**

## 8. Divers

Le président informe l'assemblée sur la Fusion du Grand Fribourg. L'idée d'une commune idéale se dessine, à ce stade cela reste très théorique. Les vraies questions n'ont pas encore été abordées. Le conseil communal suit les débats d'une manière attentive.

Le président annonce la fermeture du bureau communal du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019.

Le président passe la parole à Françoise Kuenlin pour la présentation du Mémo déchets.

Françoise Kuenlin présente à l'assemblée le Mémo déchets pour la commune de Pierrafortscha. Il comporte les jours de ramassage des ordures ménagères, des adresses utiles, les déchets récupérés à la déchetterie de Marly et quelques conseils de tri des déchets. Ce mémo déchet a été réalisé en collaboration avec la SAIDEF et sera envoyé aux habitants ces prochains jours. Elle informe également l'assemblée que ce mémo déchet sera adapté chaque année et que les idées pour l'améliorer seront les bienvenues.

Question : Mme Büchi demande combien il coûte ?

Réponse : il est gratuit et n'a rien coûté à la commune, il est offert par la SAIDEF.

Le président passe la parole aux citoyennes et citoyens.

Question : M. André Berger demande quelle a été la cause de la panne sur la conduite d'eau qui est récente ?

Réponse : M. Francis Hagger répond que cette panne était due à la rupture d'un manchon qui s'est décroché suite au tassement du terrain.

Le président demande à l'assemblée si elle souhaite poursuivre avec la lecture du PV au début des assemblées car en principe celui-ci est consultable au bureau communal 10 jours avant l'assemblée. Les citoyens sont favorables à la poursuite de cette manière de procéder. Le PV continuera donc d'être lu oralement à l'ouverture de l'assemblée.

Le président souhaite, au nom des membres du Conseil communal, les meilleurs voeux pour 2019 à toute l'assemblée.

Il profite de la parole qui lui est donnée pour remercier chaleureusement ses collègues du Conseil qui durant cette année ont accompli un énorme travail pour l'avenir de la commune. Il remercie également Jocelyne Cotting et Nathalie Oberson qui travaillent dans l'ombre pour offrir des prestations de qualité à la population et soutiennent le conseil dans la gestion de ses dossiers.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt les débats, il est 20h50.  
Il a le plaisir de convier les citoyennes et citoyens pour la fondue.

Pierrafortscha, le 20 décembre 2017

Le Président

La Secrétaire :

Jean-Luc Kuenlin

Jocelyne Cotting